

POSTE DE CADRE DE COMPAGNIE SEJOUR DE COHESION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL



EMPLOYEUR : SERVICE DE LA JEUNESSE, DE L'ENGAGEMENT ET DU SPORT DE LA DSDEN DES COTES D'ARMOR

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : CENTRE D'ACCUEIL LOCALISE DANS LES COTES D'ARMOR (PRECISION A VENIR)

CONTEXTE DU RECRUTEMENT : encadrement des séjours de cohésion 2024-5

Le SNU 2024 permet à des volontaires de 15-17 ans de participer à un séjour de cohésion **pendant les vacances** ou avec leur classe (**classe engagée CLE**). L'encadrement nécessite **une bonne connaissance des spécificités des 15-17 ans**.

Le personnel encadrant sera recruté pour chaque session sur 14 jours consécutifs (encadrement des volontaires, convoyage, préparation-rangement du centre). Les jours de repos compensateur (jusqu'à 4) sont rémunérés et pris à chaque séjour selon le nombre de jours d'encadrement effectivement réalisés.

Des jours de formation/préparation et suivi (de 2 à 5 jours) sont également à prévoir en amont du séjour.

Il est impératif d'y prendre part. Les dates seront précisées ultérieurement.

1. Préparation puis séjour du 21 au 31 octobre	3. Préparation puis séjour du 10 au 21 février
4. Préparation puis séjour du 17 au 28 mars	5. Préparation puis séjour CLE du 7 au 18 avril
5. Préparation puis séjour CLE du 12 au 23 mai	6. Préparation puis séjour CLE du 2 au 13 juin
7. Préparation puis séjour du 16 au 27 juin	8. Préparation puis séjour du 4 au 15 juillet

POSSIBILITE DE CANDIDATER POUR UNE SEULE OU PLUSIEURS SESSIONS.

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : Cadre de compagnie (ou capitaine de compagnie)

NOMBRE DE PERSONNES A ENCADRER : **équipe de 3 à 5 tuteurs qui encadrent chacun 14 volontaires de 15 à 17 ANS**

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :

Astreinte de nuit, logement sur site (hébergement et pension complète inclus) et Port obligatoire d'une tenue

DESCRIPTION DU DISPOSITIF : Le SNU est un dispositif d'émancipation et de responsabilisation des jeunes volontaires, âgés entre 15 et 17 ans. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- Développer la cohésion nationale, en favorisant le sentiment d'appartenance à la nation et l'identification des valeurs de la République,
- Promouvoir une culture de l'engagement, en vivant une expérience d'engagement porteuse de sens,
- Renforcer la résilience de la nation, en acquérant des compétences qui permettent de réagir en cas de crise

Le SNU s'articule en 2 étapes :

- Un séjour de cohésion de 2 semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense ;
- Une phase d'engagement de courte durée (mission d'intérêt général) ou du longue durée (service civique, intégration d'une réserve, engagement bénévole...). L'enjeu de cette phase réside dans la réalisation d'un parcours construit par chaque jeune lui-même à partir d'une offre accessible notamment sur www.snu.gouv.fr.

DESRIPTIF DE LA STRUCTURE : Le centre peut accueillir de 112 à 250 volontaires. Chaque centre est composé de plusieurs compagnies. Chaque compagnie contient 3 à 5 maisonnées accueillant 14 volontaires chacune.

L'ENCADREMENT DES SEJOURS DE COHESION SE COMPOSE DE :

- une équipe de direction : **un chef de centre**, un ou deux adjoints au chef de centre ;
- **des cadres spécialisés** en charge de la coordination globale sur les aspects logistiques, activités sportives, approche pédagogique, volet sanitaires.. (2 ou 3 en fonction de la taille des centres)
- un référent vie collective venant en appui du référent sanitaire ;
- des cadres de compagnie (1 pour 40 à 50 volontaires) ;
- des tuteurs de maisonnée (1 pour 14 volontaires).

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES) :

Les cadres de compagnie bénéficient d'une expérience avérée dans le domaine de l'encadrement de la jeunesse, soit dans les mouvements d'éducation populaire, soit à l'Éducation nationale ou encore dans les corps en uniforme.

Le capitaine de compagnie est un cadre de contact dont la présence à la fois exigeante et bienveillante est essentielle. Il fédère l'action des tuteurs de maisonnée qu'il encadre et avec lesquels il est en lien permanent. A son niveau de responsabilité intermédiaire, il traduit le projet pédagogique du centre en objectifs de compagnie.

Le capitaine de compagnie donne du sens à la progression pédagogique établie pour le centre et motive sa compagnie. Il est soucieux du bon déroulement des activités et de l'adhésion de tous, dans un esprit participatif et inclusif.

En lien avec le chef de centre, le capitaine de compagnie met tout en œuvre pour parvenir à une connaissance fine de chacun des volontaires de la compagnie et prévoir des mesures de suivi post-séjour de cohésion, si nécessaire

1. Encadrement d'un groupe de maisonnées (3 à 5 maisonnées)

- Faire connaître et respecter le règlement intérieur
- Appuyer les tuteurs de maisonnées dans leur rôle éducatif
- Organiser les missions des tuteurs
- Assurer le dialogue avec l'équipe de direction
- Identifier, prévenir, régler ou rendre compte des difficultés ou des tensions. Ce dernier point fera l'objet d'une attention particulière notamment dans les séjours CLE où le phénomène de groupe peut apparaître.
- Organiser et participer aux charges de sécurité de jour et de nuit

2. Faire vivre la démocratie interne et l'éducation à la citoyenneté

- Aider les tuteurs dans l'organisation des temps de démocratie interne
- Participer à l'acquisition des savoir-être, de l'autonomie et de la citoyenneté

3. Développer le sens du service et de la solidarité

- S'assurer de l'inclusion effective des volontaires à besoins particuliers

Enfin, en fonction de leurs compétences (expérience ou formation), les cadres de compagnie sont amenés à participer ponctuellement à la formation des volontaires dans les modules collectifs.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE**CONNAISSANCES :**

- BAFA/ BAFD ou qualification équivalente ;
- Bases de psychologie de l'adolescent ;
- Identification des risques psycho-sociaux ;
- Sécurité physique et morale des mineurs
- Gestion de crise.

COMPETENCES :

- Animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion ;
- Capacité d'écoute et réactivité ;
- Capacité de leadership et maîtrise de soi
- Exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement ;
- Expérience dans l'accompagnement des jeunes ;
- Expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes handicapés ou à besoins particuliers.

REMUNERATION ET CADRE D'EMPLOI : en fonction de la situation statutaire, poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités.

Contrat d'engagement éducatif sur la base de 91.90€ brut par jour (hors indemnité congé payé).

Personnels relevant du MENJS ainsi que les agents publics relevant de toute administration de l'Etat : - Indemnité par décret n° 2022-343 du 10 mars 2022 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel

CANDIDATURE A ENVOYER AU PLUS TÔT A

Nicolas DUFOUIL, référent départemental SNU au 07 86 35 23 59 – ce.sdjes22-snu@ac-rennes.fr
Tania MELIKIAN, cheffe du SDJES au 02 96 75 90 55 – ce.sdjes22-snu@ac-rennes.fr